

**Comité Éthique du Fonds Nouvelle Stratégie 50 des 14/11 et 17/12/2024**  
**Secteur : Services aux collectivités – Énergie / Eaux et déchets**

Les membres d'Éthique et Investissement ont participé, les 14/11 et 17/12/2024, aux comités éthiques organisés chez Mandarine (Financière Meeschaert) pour analyser les valeurs des secteurs prestataires de services -Énergie / Eaux et Déchets- aux collectivités.

A l'échelle mondiale, la production d'électricité reste ancrée dans les énergies fossiles : le charbon, le gaz et le fuel, ce qui continue d'alimenter 39 % des émissions globales de gaz à effet de serre. Or, les objectifs climatiques fixés par l'[Accord de Paris](#) impliquent une transition rapide. En l'occurrence, il n'y a pas d'obstacle technologique majeur à produire de l'électricité décarbonée, les freins sont ailleurs et constituent autant de défis à relever, pour les acteurs de ces marchés.

L'impact des énergies fossiles, donc carbonées, n'est pas que climatique : elles concourent également à la pollution, menaçant la santé humaine et la biodiversité par leurs émissions au moment de leur combustion, nécessaires à l'habitat, l'industrie ou les transports. En Chine, ce fléau est désormais réputé avoir déclenché des investissements massifs dans les technologies vertes ; les fournisseurs d'énergie d'origines fossiles et leurs clients s'exposent ainsi, de plus en plus, à des amendes pour pollution.

La question de [l'eau, liée au secteur de l'énergie](#) en général, mérite attention ; en effet, produire de l'énergie en requiert, qu'elle provienne de centrales nucléaires -l'eau sert à les refroidir- ou de sources carbonées -lors du raffinage voire lors d'accidents notoires de type marées noires,...- cette ressource vitale, l'eau, est impactée. Elle est consommée, parfois restituée au milieu après usage (c'est le cas des centrales nucléaires), « évaporée » (par exemple dans les centrales thermiques). D'où de potentiels conflits d'usage, quand sa disponibilité n'est pas à la hauteur des besoins, voire des questions sur les écosystèmes qui peuvent être perturbés à l'occasion de ces process (tritium dans l'air et dans l'eau selon certains adversaires de l'énergie nucléaire, par exemple)...

Selon l'AIE (agence internationale de l'énergie), "[les opérations liées spécifiquement à l'énergie mobilisent 10% de la quantité d'eau utilisée par l'Homme \(...\) cette proportion va s'accroître de +10% d'ici 2040](#)".

La transition, à l'aide d'énergies renouvelables, n'est pas exempte d'externalités problématiques : les conséquences sont coûteuses (sur le plan social par exemple avec, au pire la fermeture d'usines, au mieux la conversion des opérateurs aux nouvelles compétences requises). Cf également les chaînes de valeur de ces solutions vertes, à l'aune du climat, il arrive qu'elles soient « entachées » par des controverses quant au respect des droits humains, comme l'exploitation forcenée des Ouïghours dans les ateliers de panneaux solaires du Xinjiang, entre autres risques critiques, de notoriété publique.

Le service de l'eau nécessaire à nos activités domestiques ou productives affronte lui aussi des enjeux critiques, défis à la clé pour les entreprises prestataires considérées. Si le cycle global semble encore stable, malgré les aléas (stress hydrique vs inondations) observables « à vue d'homme », les flux sont chahutés par le changement climatique : nappes phréatiques erratiques, fonte spectaculaire de glaciers , [hygrométrie perturbée et perturbante](#)...). Ces phénomènes nuisent à la qualité de vie des habitants et ils exposent quelque deux milliards de personnes à vivre en situation de pénurie d'eau d'ici 2025. Les économies mondiales en pâtiront également préviennent les experts : une contraction du PIB de 8 % dans les pays riches et jusqu'à 15 % dans les pays les plus pauvres d'ici 2050, sont annoncées selon leurs projections !

Même en France métropolitaine, la situation n'est guère reluisante. Entre 1990 et 2018, la ressource en eau renouvelable couramment accessible a chuté de 14 %, et d'ici quelques décennies, la disponibilité en eau pourrait baisser de 10 à 40 %.

Quant au traitement des déchets, autre grande famille de "services aux collectivités", c'est l'un des secteurs les plus accidentogènes (départs de feux, explosions notamment, mais aussi maladies et accidents professionnels sont solidement documentés, à date). En 2020, la France a recensé 310 millions de tonnes de déchets (un chiffre en légère baisse par rapport aux 344 millions de 2018), dont deux tiers sont imputés au secteur du BTP. Avec un taux de recyclage atteignant 54% en 2020 (contre 48% en 2010), des progrès ont été réalisés, mais insuffisamment. Un mauvais tri multiplie les coûts de traitement par douze ; les dépôts sauvages représentent une menace directe pour notre cadre de vie, et en particulier, pour les océans : 80 % des déchets océaniques proviennent des continents. Les décharges à ciel ouvert, en toute impunité, doit faire « se retourner dans sa tombe » le Préfet Poubelle ! Une gestion efficace permettrait de réduire ces impacts hygiéniques et écologiques, que l'on croyait révolus, à condition d'allonger la durée de vie des matières mises sur le marché ; ou encore d'exploiter de manière plus ambitieuse la décomposition organique des déchets pour produire de l'énergie ?

L'ensemble de ces services qu'achètent les collectivités, au nom de la qualité de vie due à leurs contribuables et *in fine*, à la préservation de notre planète ne cessent d'augmenter. Le consentement à payer pour ces services de plus en plus sophistiqués, colossaux, donc onéreux tant pour les particuliers que pour les entreprises est un aléa hélas sous-estimé, tandis que pour beaucoup, concilier "fin de mois" et "fin du monde" s'avère ardu. D'autant que dans le même temps, la participation "citoyenne" de ces acteurs (pour le tri de plus en plus contraignant, ou du fait de points de collectes de plus en plus loin de leur "pas de porte") est ressentie comme une contrainte croissante, exigeante, pour des services qui leur coûte, à tout point de vue !

Dans ce contexte d'injonctions contradictoires, le plus souvent, E&I a pris vis-à-vis des sociétés présentées lors de ces deux réunions, -soit un panel des meilleures de leur secteur-, les décisions ci-dessous, fondées sur des sources d'information croisées (celles des équipes ISR de Mandarine et des membres réunis pour ces comités) durant deux séances.

### Tableau des décisions

Entreprises	Décisions	Entreprises	Décisions	Entreprises	Décisions
<b>Iberdrola</b>	Intégrer	<b>Enel</b>	Intégrer	<b>Severn Trent</b>	Ne pas intégrer
<b>Orsted</b>	Conserver	<b>ERG</b>	Intégrer	<b>VEOLIA</b>	Conserver
<b>EDP</b>	Intégrer	<b>IREN</b>	Ne pas intégrer	<b>ACCIONA</b>	Conserver
<b>E.ON</b>	Conserver	<b>SNAM</b>	Exclure	<b>HERA</b>	Intégrer
<b>National Grid</b>	Ne pas intégrer	<b>Tennet</b>	Intégrer		
<b>Engie</b>	Conserver	<b>Terna</b>	Conserver		

## Relevé des décisions

### ***Nous avons conservé :***

**ORSTED** : L'entreprise a opéré un virage majeur pour s'affranchir des fossiles (sortie du charbon prévue en 2025). Un taux de CAPEX (99% !) aligné avec la Taxonomie de l'UE, impressionnant. Une stratégie basée sur l'[initiative SBTi](#) visant un objectif de 1,5°C max et une neutralité carbone d'ici 2040. Elle mentionne une attention à l'accidentologie qui la distingue de ses concurrents; idem quant au recyclage des pâles, liée à ses activités centrées sur les énergies "vertes" (de sources renouvelables, dont l'éolien au premier chef).

**E.ON** : Le comité constate un manque d'information sur la stratégie de décarbonation et relève que les progrès déclarés restent à contrôler ; plus généralement, ses notes sont moyennes : ni « [climate stress test](#) », ni d'objectif déclaré sur les déchets, à l'appui de ses dires. Pas de controverses ni de faits avérés qui pourraient justifier une exclusion à date mais, il y a un manque de preuves à l'appui. A surveiller, donc.

**ENGIE** : L'entreprise est dotée d'une stratégie SBTi validée [Well Below 2°](#) en 2030 et d'une neutralité carbone d'ici 2045. La stratégie vis-à-vis du gaz manque de clarté. Parmi de nombreuses controverses, une suspicion de corruption est à suivre tout particulièrement. Mais à date, rien de concret pouvant justifier une exclusion...

**TERNA** : Cet opérateur de réseau de transmission d'électricité, en Italie, joue un rôle éminent dans la transition énergétique ; l'entreprise soutient l'intégration des énergies renouvelables (éolien, solaire) dans les réseaux électriques. Globalement, le reporting publié est très complet.

**VEOLIA** : Leader dans le traitement et la préservation de l'eau (avec un programme de recherche sur [les PFAS](#)), l'entreprise s'est dotée d'un [plan d'économie circulaire](#) pour optimiser ses activités de recyclage. Elle affiche, de longue date, un fort engagement dans le domaine social : formation, transformation de CDD en CDI, plan d'actionnariat et inclusion. Une controverse de niveau 2 en Roumanie a été clôturée en l'absence de preuves. Une rencontre avec cette entreprise est à prévoir, d'autant que sa gouvernance a été renouvelée il y a peu.

**ACCIONA** : L'entreprise a effectué une analyse de double matérialité et procède à des audits de risques sur chaque nouveau projet ; elle a relevé ses objectifs de décarbonation pour atteindre le net zéro en 2040 sur son scope 2, et en 2050 sur son scope 3. Elle fixe un prix du carbone pour ses projets et porte un fort intérêt pour la désalinisation. Son objectif annuel d'alignement du Capex est de 90 %. Dans le domaine social, le comité relève des problèmes de gestion de la sécurité avec une augmentation de la fréquence et de la gravité des accidents. Dans le domaine de la gouvernance, l'attention du comité est portée au montage actionnarial aux Pays-Bas.

### ***Nous avons intégré :***

**IBERDROLA** : Leader sur la production et la distribution d'énergie en Espagne, l'entreprise est dotée d'une stratégie SBTi 1,5° validée. Les émissions carbone ([scope](#) 1,2 et 3) sont en forte baisse et les publications de son scope 4 montrent que 27 Mt d'émission carbone ont été évitées en 2023. L'entreprise vise un mix énergétique 100 % renouvelable en 2030 et affiche un engagement fort sur la biodiversité. Un point d'attention du comité doit lui être signifié, il porte sur ses relations avec les communautés locales. Autre point de vigilance sérieux : un manque d'informations criant sur la distribution de gaz, à corriger.

**EDP** : L'entreprise suit une stratégie SBTi 1,5° net zéro 2040. Son reporting est calqué sur la [CSRD](#). Une attention particulière du comité est portée sur la question de la sécurité. EDP a pour objectif d'atteindre 100 % de la production électrique à partir de renouvelable.

**ENEL** : Dotée d'une stratégie SBTi 1,5° validée, Enel vise une sortie du charbon en 2027 et une sortie complète du gaz en 2040. Le ratio de la rémunération du CEO par rapport au salaire médian est acceptable (1/60), comparativement à d'autres entreprises équivalentes. En 2024, l'entreprise n'a pas atteint les objectifs de ses KPI de réduction des émissions sur un certain nombre de ses [Sustainability-linked Bond](#) compte tenu des injonctions de l'État italien.

**ERG** : Suite à la transformation complète de son activité (production d'énergie), ERG est un pur producteur d'énergie renouvelable. L'entreprise a mis en place un mécanisme de rémunération plutôt compétitif, avec un système de salaire décent élevé et déployé partout. Le ratio de la rémunération du CEO par rapport au salaire médian est de 1/32.

**TENNET** : Opérateur de réseau de transmission d'électricité en Europe, TENNET soutient l'intégration des énergies renouvelables (éolien, solaire) dans les réseaux électriques. Objectif de net zéro impact sur la nature en 2025 ambitieux.

**HERA** : Acteur très efficace de la gestion de son réseau d'eau, si l'on considère les pertes particulièrement réduites en l'occurrence. Performance élevée dans le domaine du ramassage, du tri et du recyclage des déchets. Dans le domaine social, les taux de fréquence et de gravité des incidents sont plutôt en baisse, un bon niveau de la formation et un engagement des employés assez haut viennent compléter ce tableau. La satisfaction des clients s'élève à 73 % en 2023 et l'entreprise veille à maintenir l'accessibilité de ses services en limitant les hausses de prix. Pas de controverses notables, à date.

***Nous n'avons pas intégré :***

**NATIONAL GRID** : Bonne transparence sociale. L'entreprise s'est dotée d'une stratégie SBTi 1°5. La stratégie de décarbonation est transparente mais le comité a des interrogations sur les objectifs de développement aux USA, ancré dans le gaz et autres sources carbonées où cet opérateur est d'ores et déjà significativement implanté.

**IREN** : Entreprise multi-services (Type Veolia). Trop peu d'informations délivrées, à date. A revoir ultérieurement.

**SEVERN TRENT** : Bonne gouvernance. Bonus sur environnement pour tous les employés. 63 % de femmes au conseil d'administration. Ratio CEO/Salaire médian 1/44. Stratégie SBTi 1°5 à court terme. Attention : une controverse niveau 2 pour rejet d'eaux usées dans la rivière Trent et un montage comptable aux Iles Caïman.

***Nous avons exclu :***

**SNAM** : Stratégie non validée SBTi. Très impliquée dans des activités controversées : Gaz (78.61%). Deux nouveaux projets de terminaux en développement. Pas d'objectifs de transition juste à la clé...